



**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE
RENDEMENT DU FONDS**

**Société à capital scindé
Grandes pharmaceutiques**

30 juin 2023



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

LE PLACEMENT

La Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds ») investit dans un portefeuille équilibré (le « portefeuille ») composé des actions¹ de dix émetteurs sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille¹ dans l'univers d'investissement¹, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement¹ (selon la capitalisation boursière, en USD).

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers intermédiaires du Fonds sont joints au rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Groupe de portefeuilles Harvest Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin de fournir aux investisseurs une exposition unique à un portefeuille d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille dans l'univers d'investissement, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement (selon la capitalisation boursière, en USD).

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Société investit dans un portefeuille initialement équilibré composé des actions de dix émetteurs sélectionnées dans l'univers d'investissement, dont huit sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille parmi les dix plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement (selon la capitalisation boursière, en USD) et les deux autres sont sélectionnés dans l'univers d'investissement.

Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré semestriellement par Harvest.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de la période.

¹ Voir le prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022 du Fonds.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

RÉSULTATS

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le Fonds a enregistré les rendements suivants, comparativement à l'indice MSCI World Utilities Gross Total Return Index (USD) [±] :

Série	Rendement (%)
Catégorie A	(2,90)
Actions privilégiées	2,52
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [±]	2,80

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement 10 titres.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les marchés des actions américains et mondiaux ont dans l'ensemble affiché des pertes considérables en 2022, en raison notamment de l'inflation persistante et de l'instabilité géopolitique. Ils ont également été pénalisés par les hausses de taux d'intérêt bien supérieures aux attentes entreprises par les banques centrales en 2022 afin de lutter contre l'inflation.

Les sociétés des soins de santé, particulièrement les pharmaceutiques, sont généralement connues pour leur supériorité qualitative, et la demande des produits reconnus est relativement prévisible, peu importe le cycle économique. Elles sont donc assez défensives pendant les périodes d'incertitude économique. C'était notamment le cas en 2022, lorsque les actions des pharmaceutiques ont surpassé les secteurs sensibles au cycle économique.

Durant le premier semestre de 2023, le marché des actions américain a enregistré des rendements positifs. Bon nombre des problèmes qui avaient dominé les manchettes et qui étaient au cœur des préoccupations des investisseurs en 2022 ont persisté pendant le premier semestre de 2023. Toutefois, certains des secteurs les plus pénalisés par ces problèmes en 2022 s'en sont mieux tirés en raison des données préliminaires montrant que l'inflation avait peut-être atteint son sommet, laissant entrevoir la fin imminente des hausses de taux d'intérêt, et d'une désescalade de la guerre en Ukraine ainsi que de sa moindre présence dans les manchettes.

Le répit qu'ont connu les marchés pendant le premier semestre de 2023 n'a pas été complètement sans accroc. Au milieu de la période, des retraits massifs très rapides qui ont pesé sur les activités de certaines banques régionales américaines ont failli provoquer un choc pour le système économique dans son ensemble, ce qui a rapidement poussé certaines banques régionales américaines à la faillite et les a obligées à liquider leurs actifs.

L'importante volatilité des marchés des actions qui s'est ensuivie a engendré des fluctuations rapides alimentées par les craintes que les faillites de banques régionales se répercutent sur l'ensemble du secteur bancaire et mènent à une crise financière à grande échelle. Le risque de contagion s'est rapidement atténué en raison de l'intervention du gouvernement américain visant à assurer une stabilité financière au sein du secteur bancaire. Toutefois, les actions bancaires américaines ont à nouveau été à la traîne, car elles ont subi des pressions considérables empêchant leur rebond, contrairement aux secteurs exposés à la reprise économique, notamment les actions des technologies à grande capitalisation qui avaient peu progressé en 2022.

Les actions technologiques à grande capitalisation ont été le principal moteur de la performance globale du marché des actions pour le premier semestre de 2023. Des secteurs défensifs, comme les actions à grande capitalisation du secteur des soins de santé, ont également progressé après avoir atteint un creux pour l'année au début de mars 2023. Ils ont toutefois été surpassés par les marchés des actions américains dans leur ensemble, qui se sont très bien comportés en 2022 malgré le contexte défavorable.

L'écart entre les meilleurs et les pires rendements a également été très grand au sein des secteurs et entre les actions en tant que telles. Par exemple, pour le premier semestre, le grand écart entre les titres qui ont le mieux performé et ceux qui ont moins bien fait s'explique par des facteurs propres à chaque société. En effet, Eli Lilly & Co. a monté en flèche au cours de la période grâce à des avancées dans le développement clinique de traitements du diabète et aux prévisions que ceux-ci permettent aussi de traiter l'obésité, dont souffrent énormément de personnes. Quant à Pfizer Inc., il a été le plus décevant en raison de la diminution des revenus provenant de son vaccin contre la COVID-19 et d'autres facteurs liés à ses activités et à ses recherches cliniques.

Il faut également tenir compte des sociétés qui doivent assumer des coûts médicaux, lesquels augmenteront à court terme si le nombre de chirurgies s'accroît.

Le contexte macroéconomique semble se stabiliser, mais des incertitudes demeurent à court terme. Les principaux moteurs à moyen et à long terme du secteur des produits pharmaceutiques sont semblables à ceux du secteur des soins de santé et demeurent intacts peu importe les perspectives macroéconomiques à court terme. Ce sont le vieillissement de la population, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen terme et à long terme sont le fondement de notre optimisme à l'égard du secteur et de notre confiance dans le positionnement du Fonds pour faire face à certains éléments de l'incertitude généralisée qui pourrait persister.

Le Fonds a vendu des options d'achat sur ses titres en portefeuille pendant le semestre pour réaliser ses objectifs de placement et de revenu.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La COVID-19 et la guerre en Ukraine ont grandement influé sur l'économie mondiale au cours des dernières années, exacerbant les pressions inflationnistes. L'augmentation notable des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation a fait croître la

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

probabilité d'une récession mondiale, qui aurait une incidence sur les marchés des capitaux et les économies, et possiblement sur la performance des placements du Fonds.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant le semestre, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de unités dans l'état du résultat global :

Pour le semestre clos le	Montant (\$)
30 juin 2023	4 403
30 juin 2022	7 068

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des semestres clos les 30 juin 2023 ou 2022. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché a pris fin le 4 décembre 2022 et a été renouvelé le 7 décembre 2022.

Les tableaux suivants présentent le nombre d'actions de catégorie A émises, le prix moyen par action de catégorie A, le produit brut, le produit net et les commissions versées dans le cadre du programme.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023				
Nombre d'actions de catégorie A émises	Prix moyen par action de catégorie A	Produit brut	Produit net	Commissions
-	-	-	-	-

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Pour le semestre clos le 30 juin 2022				
Nombre d'actions de catégorie A émises	Prix moyen par action de catégorie A	Produit brut	Produit net	Commissions
27 700	14,51 \$	399 777 \$	397 412 \$	2 365 \$

Les tableaux suivants présentent le nombre d'actions privilégiées émises, le prix moyen par action privilégiée, le produit brut, le produit net et les commissions versées dans le cadre du programme.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023				
Nombre d'actions privilégiées émises	Prix moyen par action privilégiée	Produit brut	Produit net	Commissions
13 100	10,04 \$	131 560 \$	131 000 \$	560 \$

Pour le semestre clos le 30 juin 2022				
Nombre d'actions privilégiées émises	Prix moyen par action privilégiée	Produit brut	Produit net	Commissions
27 700	10,15 \$	281 155 \$	277 000 \$	4 155 \$

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Le tableau suivant présente le nombre d'actions de catégorie A achetées aux fins d'annulation, le prix moyen par action de catégorie A, le produit brut, le produit net et les commissions versées dans le cadre de l'entente au cours de la période.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023				
Nombre d'actions de catégorie A achetées aux fins d'annulation	Prix moyen par action de catégorie A	Produit brut	Produit net	Commissions
61 700	14,98 \$	924 152 \$	924 152 \$	-

Le 24 octobre 2022, le conseil d'administration a décidé de prolonger de cinq ans la durée des actions de catégorie A et des actions privilégiées, jusqu'au 31 décembre 2027. Par conséquent, un rachat non récurrent de 233 133 actions de catégorie A et de 548 527 actions privilégiées a été effectué pour un montant total respectif de 3 591 344 \$ et de 5 485 270 \$ le 30 décembre 2022.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2023 et les exercices précédents. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

Actions de catégorie A

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net à l'ouverture de la période	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,33	0,60	0,59	0,83	0,67	0,77
Total des charges	(0,22)	(0,45)	(0,49)	(0,42)	(0,41)	(0,54)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,20)	(0,50)	(0,53)	(0,48)	(0,47)	(0,50)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	-	(0,15)	-	-	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	-	-	0,18	-	-	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	1,46	2,00	(0,01)	2,21	1,43	(0,09)
Gains (pertes) latents pour la période	(1,82)	(0,07)	3,68	(2,36)	0,94	1,92
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,45) \$	1,58 \$	3,27 \$	(0,22) \$	2,16 \$	1,56 \$
Distributions²						
Dividendes	(0,62)	(0,93)	(0,21)	(1,24)	(1,24)	(1,24)
Gains en capital	-	(0,31)	(1,75)	-	-	-
Total des distributions annuelles²	(0,62) \$	(1,24) \$	(1,96) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,24) \$
Actif net à la clôture de la période¹	14,33 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)	27 451 \$	29 585 \$	37 267 \$	22 533 \$	26 891 \$	32 252 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)	17 466 \$	19 731 \$	22 404 \$	13 185 \$	16 309 \$	18 843 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 219	1 281	1 486	935	1 058	1 341
Ratio des frais de gestion – actions de catégorie A ³	5,59 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %	6,48 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions – actions de catégorie A ³	5,59 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %	6,48 %
Ratio des frais d'opérations ⁴	0,13 %	0,15 %	0,15 %	0,17 %	0,18 %	0,18 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	11,72 %	26,24 %	31,33 %	45,91 %	45,06 %	50,21 %
Valeur liquidative par unité⁶	24,76 \$	26,11 \$	25,07 \$	24,11 \$	25,41 \$	24,05 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	14,33 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	14,66 \$	14,58 \$	14,67 \$	13,40 \$	14,05 \$	12,38 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	9,95 \$	9,89 \$	10,60 \$	10,68 \$	10,48 \$	10,17 \$

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
2. Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie. Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice supplémentaires sous la forme de unités réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par unité, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des unités qui ne sont pas détenues dans un régime enregistré.
3. Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,91 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,78 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,69 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,94 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,66 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,80 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,63 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de néant, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 560 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 248 234 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 5,59 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,62 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,62 %.

- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne (incluant les actions privilégiées) au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opérations des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- La valeur liquidative par unité à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rendement passé

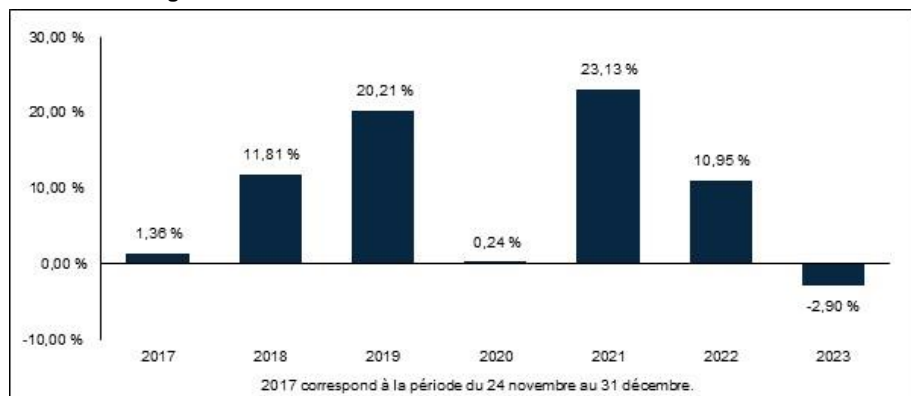
Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

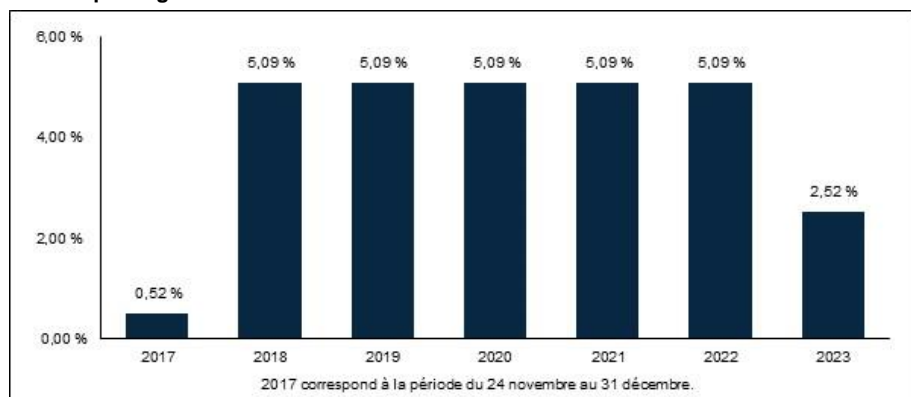
Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent la variation du rendement des actions de catégorie A et des actions privilégiées du Fonds. Ils indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2023 qui représente la période intermédiaire.

Rendement du Fonds

Actions de catégorie A



Actions privilégiées



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2023

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Sanofi, CAAE	16,6
Merck & Co., Inc.	16,2
AstraZeneca PLC, CAAE	16,0
Johnson & Johnson	16,0
Zoetis Inc., cat. A	15,7
Eli Lilly and Company	15,5
AbbVie Inc.	14,9
Amgen Inc.	14,7
Bristol-Myers Squibb Company	14,7
Pfizer Inc.	14,1
Contrats de change à terme	2,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,4
Options	(0,8)
Actions privilégiées	(57,2)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. à l'adresse www.harvestportfolios.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	154,4
Contrats de change à terme	2,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,4
Options	(0,8)
Actions privilégiées	(57,2)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	138,4
Royaume-Uni	16,0
Contrats de change à terme	2,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,4
Options	(0,8)
Actions privilégiées	(57,2)
Total	100,0

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

± Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com